



A
1821.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON
de l'Andrézieux

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance
de BORDEAUX.

Registre des Décès.

Nous Daniel Arnaud juge ^{de la paix} président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant ~~240~~ deux feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune de ~~l'Andrézieux~~ pendant l'an 1821.

A Bordeaux, le 18 Décembre 1820.

Nous
[Signature]

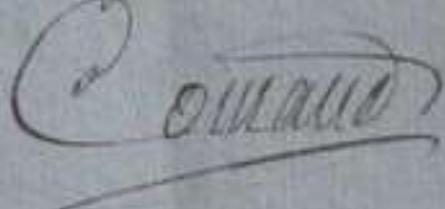


N^o. 6
marie arambat
épouse de g. Beau

Du présent, l'an mil huit cent vingt et un,
acte d'écriture de mariage d'ambat, priscée
Le Four à quatre heures du soir
âgée de 25 ans, épouse de 26 ans, née dans cette
Commune y demeurant avec ses père & mère fille au
jacques arambat marie et de petrouille Despaux

Scrite déclaration, à moi faite par Jean Daillou
laboureur, âgé de quarante ans, et par son
futur épouse marie âgée vingt-neuf ans habitant
de cette Commune. Ont déclaré devant signé.

Constaté suivant la loi, par moi pierre françois
Couraud, maire de la Commune et auditeur
Publique, faisant les fonctions d'officier de l'état civil.



N^o. 2

vingtaine
âgée de 75 ans
épouse de g. Beau

Du présent, l'an mil huit cent vingt et un,
acte de décès de margueritte faure âgée octante
quatre ans, épouse tier à dix heures du soir, née à
Préguac, demeurant dans la présente Commune.
épouse de jean Beau, fille de feu françois
faure et de Catherine arizard.

Scrite déclaration, à moi faite par Joachim
Beau, boulanger âgé vingt-huit ans, fils substitut
et par Bernard Rougemaille boulanger âgé octante
six ans, habitant de cette Commune. Non signé

Constaté suivant la loi par moi pierre françois
Couraud, maire de la Commune et auditeur
Publique faisant les fonctions d'officier de l'état
civil


Beau, Rougemaille

Le quatuor Janvier mil huit cent vingt-sept
Philippe George et son épouse Philippe Du George, mercier de la
villageois à Janvier à maturité dix de soixante ans et un
vingt-sept ans et sa femme

Sous la déclaration à moi faite par Jeanne Léonard,
épouse à maturité huit ans, et par Jeanne Léonard,
villageois à Janvier à maturité trente-trois ans, habitan-
te de la Commune et ont déclaré ne faire que

Constat suivant la loi que moi Pierre Couraud,
curé de la Commune de l'Aubrac
époux, faisant les fonctions d'officier substitut

(d) OLLAUD

Le Dix Sept Janvier mil huit cent vingt-sept

Pauline Jullien, veuve Jullien, villageoise de Montauban
quatre ans, décédée hier à quatre heures du matin
à la Vierge de la Commune y Demeurante

vive de Bernard Cambalat, fille de Jean

Bernard Jullien, &c.

Sous la déclaration, à moi faite par Etienne
Vigueron âgé de soixante-trois ans, et par Jeanne
Lavigne, aussi villageois âgé de vingt-cinq ans
habitant de cette Commune, et ont déclaré ne
faire que

Constat suivant la loi que moi Pierre Couraud,
curé de la Commune de l'Aubrac
époux, faisant les fonctions d'officier public
de l'Aubrac

(d) OLLAUD

Le Dix Septembre mil huit cent vingt-sept
et de deux
Mme Jeanne Léonard, villageoise de la Commune
à maturité trente-trois ans, et par Jeanne Léonard,
veuve de l'Aubrac et de la Commune y
Demeurante avec les gendres et nièces fils de Jeanne
Léonard et Jeanne Léonard et de Charles Eguil.

Sous la déclaration à moi faite par Bernard Ollaud,
bourgeois âgé de vingt-deux ans, et par Jean-Baptiste
Marchand âgé de vingt-deux ans, habitants de cette
Commune et ont signé

Constat suivant la loi que moi Pierre Couraud,
curé de la Commune de l'Aubrac
époux, faisant les fonctions d'officier substitut Civil

(d) Boullech
(d) OLLAUD

Le quatre février mil huit cent vingt-sept
acte de décès de Marguerite Montauban, âgée vingt
ans et moutangoy, que de 18 jours, décédée hier à une heure du matin dans
la Commune y Demeurante avec les gendres et nièces fils
de Guillotinne Montauban, tombeau à la Mairie
l'abandonné.

Sous la déclaration, à moi faite par Pierre Audubert,
cordier âgé de soixante-trois ans, et par Michel Arnaud
villageois âgé de trente-dix ans habitant de cette Commune
et ont déclaré ne faire que

Constat suivant la loi que moi Pierre Couraud,
curé de la Commune de l'Aubrac
époux, faisant les fonctions d'officier public de l'Aubrac

(d) OLLAUD

N° 7
Le huit janvier mil huit cent vingt et un
acte de décès de M. Jean-Baptiste Durieu,
âgé de soixante-sept ans, veuve de M. Jean-Baptiste
Durieu, nement époux en 1796 de Dame
Marguerite Decoud, fille de feu François Durieu et de
Mme Courtois.

Sur la déclaration à moi faite par Mme Marguerite
Durieu, propriétaire âgée de huit huit ans, veuve de
François Durieu, propriétaire âgé de trente-deux ans, tous deux
habitans de cette Commune et habitants de cette Commune.
J'ouïs faire.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de la Commune de l'Audierne à Quimper
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil

N° 8
Le huit janvier mil huit cent vingt et un

acte de décès de Louis Fontenau, âgé de quarante-trois
ans, veillé à jour à deux heures du matin, né dans cette Commune
et décédé avec ses gars et nièces, fils de Jean
Fontenau, marin et de Philipe Bouraud.

Sur la déclaration à moi faite par Mme Gaspard
Marini, âgée de cinquante-huit ans, et par Jacques
Fontenau, veuf, âgé de vingt-cinq ans, habitan
de cette Commune et dont déclare ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de la Commune de l'Audierne à Quimper
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil

N° 9
Le huit janvier mil huit cent vingt et un
acte de décès de M. Jean Chaigneau, vigneron
âgé de trente-sept ans, veillé à jour à Diez heures du matin
à Cublach, nement nommé Jean le prêtre, vigneron
de feu François Chaigneau, et de Marie Astuan.

Sur la déclaration à moi faite par Mme Chaigneau,
veuve, âgée de quarante-cinq ans, fille de M. Félix,
et par M. Jean Sacrestan, laboureur, âgé de cinquante ans,
habitans de cette Commune et dont déclare ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de la Commune de l'Audierne à Quimper
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil

N° 10

Le huit janvier mil huit cent vingt et un
acte de décès de Joseph Debily, âgé de vingt-huit ans,
veillé à jour à trois heures du matin, né dans cette Commune
et décédé avec ses gars et nièces, fils de Jean Debily
et de Marguerite Léonard.

Sur la déclaration à moi faite par Mme
Mallard, veuve âgée de trente-trois ans, et par
Bernard Leand, concierge âgé de vingt-deux ans,
habitans de cette Commune et dont signe

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de la Commune de l'Audierne à Quimper
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil

18^e 11
Jeanne Gabourelle
âgée de 75 ans
vivante et veuve
du sieur

Du huit février mil huit cent vingt un
acte de décès de Jeanne Gabourelle, veuve du sieur
du Bois, âgé de soixante quatre ans, habitant la
commune de Denneurant, veuve de Jean
fille de feu.

Sous la déclaration à moi faite
vigneron, âgé de soixante quatre ans, habitant la commune de
Juvignac, vigneron, âgé de vingt cinq ans, fils de feu
de cette Commune, habitant cette Commune
et qui déclare ne pas être signeur.

Constaté suivant la loi que moi greffier
Couraud, maire de la Commune de St. Aubin-en-
Yvelines, faisant les fonctions d'officier de l'état civil —

CV^e 12

Jeanne Marie
Cabi âgée de 66
ans, veuve du
père Jean Louis
Denneurant dans cette Commune, épouse de Jean
Pastor, employé de la Darsela, fille de feu
Cabi et de Jeanne Lazare.

Sous la déclaration à moi faite par Jeanne
Lazare, épouse de Jeanne Cabi, âgée de
soixante quatre ans, et Jeanne
Pastor, âgée de cinquante deux ans, habitant la
commune de Denneurant, veuve de Jean
fille de feu. Constaté suivant la loi que moi
greffier Couraud, maire de la Commune de St. Aubin-en-
Yvelines, faisant les fonctions d'officier de l'état civil —

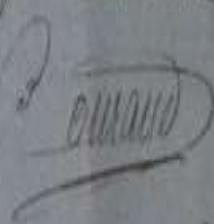
CV^e 13



Du quatre
septembre
mil huit cent vingt un
huit heures
à Denneurant
veuve de Jeanne
Lazare, épouse de Jeanne
Pastor, habitant la
commune de Denneurant, veuve de Jeanne
Lazare, et de Jeanne Cabi.

Sous la déclaration à moi faite par Elie Lemoine, vigneron,
âgé de soixante quatre ans, habitant la commune, vigneron
âgé de vingt cinq ans, habitant la commune et
qui déclare ne pas être signeur.

Constaté suivant la loi que moi greffier —
Couraud, maire de la Commune de St. Aubin-en-
Yvelines, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil —



CV^e 14

Du deux mars mil huit cent vingt un
sixte de deux de Pierre Libaud, vigneron, habitant la
commune de Denneurant, âgé de soixante deux ans, et vainqueur
de cette Commune et Denneurant, Sébastien, fils de feu —

Sous la déclaration à moi faite par Pierre Libaud —
vigneron, âgé de cinquante huit ans, et vainqueur
de la font, vigneron, âgé de Cinquante Cinq ans,
habitant la commune et vainqueur de la
signeur.

Constaté suivant la loi que moi greffier
Couraud, maire de la Commune de St. Aubin-en-
Yvelines, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil —



N° 12
Jean Bourcier
age de 55 ans
épouse Jeanne
fille de

Dix mars mil huit cent vingt et un
acte de décès de Jean Bourcier, vigoureux à l'heure
Cinquante quatre ans, veuve du sieur Jean
Loyer, fils de feu Clément Bourcier
Elisabeth Loyer.

Sous la déclaration à moi faite par Charles Loyer,
vigeant, âge de quarante sept ans, et par Jean Allard,
vigeant, âge de trente quatre ans habitant dans
la Commune d'Orléans il a déclaré ce faire signe.

Constaté hier auz la loi par mes greves François
Couraud, maire de la Commune de l'Aude de la
fairent le fonction d'officier public. Orléans le

10 Couraud

N° 16

Dix mars mil huit cent vingt et un —
Jean Brauzy acte de décès de Jean Brauzy, âge de vingt et un
ans de 55 ans décédé le jour à deux heures du soir, né dans la
Commune d'Orléans fils de François Brauzy
mais lagarde.

Sous la déclaration à moi faite par Bernard Jules
Marchand âge de cinquante deux ans ouais de l'officier
de l'acte de décès **Mme. Cocteange**, âge de vingt
deux ans habitant de cette Commune. Non signé

Constaté hier auz la loi par mes greves François
Couraud, maire de la Commune de l'Aude de la
fairent le fonction d'officier public —
affirmé les deux mots sur chaque

N° 17
Elisabeth Loyer
age de 55 ans
épouse Jeanne
fille de

Dix mars mil huit cent vingt et un
Gustave Magnan, âge de trente ans, habitant
dans la Commune d'Orléans, fils de Jean
Vaudre Magnan et Jeanne Loyer
habitants de cette Commune.

Sous la déclaration à moi faite par Gustave Magnan,
trente ans âge de quarante ans, et par Jacques Mathieu
Loyer, âge de quarante sept ans, habitant dans la
Commune d'Orléans

Constaté hier auz la loi par mes greves

François Couraud, maire de la Commune de l'Aude de la
fairent le fonction d'officier public de l'état civil

Brauzy

Couraud

N° 18

Elisabeth Loyer
age de 55 ans

Dix mars mil huit cent vingt et un —
acte de décès de Elisabeth Loyer, veuve à jour et trente
heures du soir, âge de Cinquante Cinq ans, né dans la
Commune d'Orléans. Épousé le jour quinze —
vigeant, fille de feu Jean Loyer, fils de Jeanne Loyer

Sous la déclaration à moi faite par Jean Loyer,
vigeant, âge de Cinquante sept ans, fils de la défunte
Jeanne Loyer, âge de vingt et un ans signé
François Couraud maire de la Commune de l'Aude
de la fairent le fonction d'officier public —
Loyer signé

Constaté hier auz la loi par mes greves François
Couraud maire de la Commune de l'Aude
de la fairent le fonction d'officier public —

Couraud

N° 19

On vingt six mois et huit jours plus
tard, le père de Jean Roubigues décède, et son fils
Gaston, âgé de dix-sept mois ans, est nommé
successivement à la paroisse Robert, filie de la
paroisse de Jeanne Brouley.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Roubigues, âgé de dix-sept mois ans, fils de
Gaston, et à l'âge de dix-sept mois ans, fils de
Gaston, il y a peu de fonction,
et un petit peu plus tard, bénit et nomme
Yves et Denise Devine. Signé —

Constaté suivant la loi par moi Jeanne
Couraud, maire de la Commune de l'Aubrac
faisant les fonctions d'officier et des Civils —

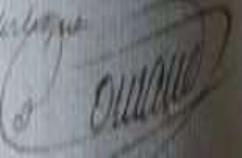


N° 20

On vingt neuf mois et huit jours plus
tard, le père de Jeanne Roubigues, décède, et son fils
Gaston, âgé de dix-sept mois ans, est nommé
successivement à la paroisse Robert, filie de la
paroisse de Jeanne Brouley.

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Roubigues,
l'âge de dix-sept mois ans, fils de Gaston,
Viguerie, âgé de trente-sept mois ans, fils de Gaston,
de la Commune de l'Aubrac, bénit et nomme
Yves et Denise Devine. Signé —

Constaté suivant la loi par moi Jeanne
Couraud, maire de la Commune de l'Aubrac
faisant les fonctions d'officier et des Civils —



N° 21



Charles Ambard
âgé de 1 an

On vingt
sept mois et huit jours plus
tard, Charles Ambard, fils de Jeanne
Couraud, et de Charles Ambard, —
filie de Gaston, et de Jeanne Brouley, —
bénit et nomme Charles Ambard, fils de Jeanne
Couraud, et de Charles Ambard, fils de Gaston —
et à l'âge de deux ans, bénit et nomme Charles
Ambard, fils de Jeanne Brouley, —
et à l'âge de deux ans, —

Constaté suivant la loi par moi Jeanne
Couraud, maire de la Commune de l'Aubrac, —
faisant les fonctions d'officier et des Civils —

Bruland



N° 22

Bernard Ambard
âgé de 50
ans —

On vingt neuf mois et huit jours plus
tard, le père de Jeanne Roubigues, décède, et son fils
Gaston, âgé de dix-sept mois ans, est nommé
successivement à l'âge de dix-sept mois ans, fils de Gaston,
de la Commune de l'Aubrac, bénit et nomme
Yves et Denise Devine. Signé —

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Roubigues,
l'âge de trente-sept mois ans, fils de Gaston,
l'âge de trente-sept mois ans, fils de Gaston,
de la Commune de l'Aubrac, bénit et nomme Yves
et Denise Devine. Signé —

Constaté suivant la loi par moi Jeanne
Couraud, maire de la Commune de l'Aubrac, —
faisant les fonctions d'officier et des Civils —



N^o 23

Le vingt trois avril mil huit cent vingt et un
elle M. de la marie marie, décédée le quinze
mai mille sept cent quatre-vingt deux, à l'âge de
soixante-sept ans, dans cette Commune, y demeurant,
et père d'Angel, fils de Jean Etienne marie, et de
Jeanne Léonard.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Baudy,
journalier âgé de soixante-deux ans, et par son
épouse, condamnée à l'asile de la ville de
Narbonne, pour déclarer ne pas avoir signé
à cette Commune, Y ont déclaré ne pas avoir signé.

Constaté suivant la loi que moi priez faire,
Coursaud, maire de la commune de St André de l'Orbiel
faisant les fonctions d'officier public, a tellement fait —

N^o 24

Le vingt huit avril mil huit cent vingt et un
marie Jeanne, née le deux de mars Jeanne, décédée le vingt
août de l'an trente-huit, âgée de trente-sept ans, une épouse
de Jean, demeurant dans la présente commune, épouse de Jean
Jules, fils de son Jean Jeanne, et de Jeanne Gérard.

Sur la déclaration à moi faite Valentin Gabert —
l'ermite, âgé de cinquante-trois ans, et par son épouse
Léonine, âgée de huit-vingt-deux ans habitant proche
Y ont déclaré ne pas avoir signé.

Constaté suivant la loi que moi priez faire,
Coursaud, maire de la commune de St André de l'Orbiel
faisant les fonctions d'officier public, a tellement fait —

N^o 25

Le trente et un avril mil huit cent vingt et un
elle M. de la marie marie, décédée le vingt et un
mai mille sept cent quatre-vingt deux, à l'âge de
soixante-trois ans, dans cette Commune, y demeurant, et père
d'Angel, fils de Jean Baudy, et de Jeanne
Léonard, fille de Jean Baudy et de Jeanne



marie, épouse de Jean Baudy.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Baudy,
journalier, âgé de trente-deux ans, et par son épouse
Léonine, âgée de cinquante-deux ans habitant proche
Y ont déclaré ne pas avoir signé.

Constaté suivant la loi que moi priez faire,
Coursaud, maire de la commune de St André de l'Orbiel
faisant les fonctions d'officier public, a tellement fait —

N^o 26

Le sept mai mil huit cent vingt et un

elle M. de la marie marie, décédée le vingt et un
mai mille sept cent quatre-vingt deux, à l'âge de
soixante-trois ans, dans cette Commune, y demeurant, et père de Jeanne

Gérard, épouse de Jeanne, et de Jeanne Gérard.
Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Gérard,

âgée de trente-deux ans, et par son épouse
Jeanne, âgée de trente-deux ans, habitant proche
Y ont déclaré ne pas avoir signé.

Constaté suivant la loi que moi priez faire,
Coursaud, maire de la commune de St André de l'Orbiel
faisant les fonctions d'officier public, a tellement fait —

ct. 27

Du Seize mai mil huit cent vingt —

Acte de décès de André Boidron,

age de 81 ans, juge gestion et recherc, habitant dans cette
commune, fils de Jeanne Lagoutte et de Jean Boidron,
fleurant Gour de Anne Seguin, fils de Jeanne
Boidron et de Jeanne Fauchet.

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne
Gourdeau, âge vingt et un ans, et par Jeanne
Lagoutte âge de vingt-sept ans habitant dans
cette Commune, il a été déclaré l'heure avec une

Constaté hier auz le loi par moi pour
Couraud, maire de la commune de l'Andelle, faire
faire la fonction d'officier public en la ville d'
Ecouis



N° 28

Marguerite Soules Du quinze mai mil huit cent vingt-un —

age de 69 ans Acte de décès de Marguerite Soules, veuve d'
Antoine Soules, née à l'âge de huit ans et demi, le 1^{er} Janvier
d'Anno Domini mille six cent trente et deux, et de Jeanne Lagoutte —

Sur la déclaration à moi faite par Etienne Lagoutte
Chanoine, âge vingt et un ans, et par Jeanne
Lagoutte, âge de vingt-deux ans habitant dans
cette Commune, il a été déclaré l'heure avec une

Constaté hier auz le loi par moi pour faire faire la
fonction d'officier public dans cette Commune de l'Andelle —



N° 29



Jeanne Boudreau
épouse de Jeanne Lagoutte

Du seize mai mil huit cent vingt —
acte de décès de Jeanne Boudreau
veuve de Jeanne Lagoutte à une heure du matin ayant
cinquante ans et demie dans cette Commune y nommée
épouse de Jeanne Gallet femme fille de Jean
Gallet, Boudreau et de Jeanne Belot —

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Boudreau
condamnée âge de soixante-dix ans et par Jeanne
Lagoutte âge de cinquante-huit ans habitant dans
cette Commune il a été déclaré l'heure avec une

Constaté hier auz le loi par moi pour faire faire la
fonction d'officier public en la ville d'
Ecouis

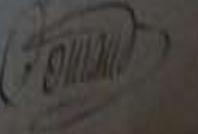


N° 30

Du seize mai mil huit cent vingt —

Acte de décès de Jeanne Lagoutte, marchande épouse
de Jean à une heure du matin âge de cinquante ans et
demie dans cette Commune y nommée Epouse Jeanne
Boudreau, fille de Jeanne Gallet femme fille de Jeanne

Boudreau, il a été fait l'heure avec une heure
plus une — Constaté hier auz le loi par moi pour faire faire la
fonction d'officier public dans cette Commune de l'Andelle —
Jeanne Lagoutte, maire de la Commune de l'Andelle
faire faire la fonction d'officier public en la ville d'
Ecouis



N^o 31

du 1^{er} juillet mil huit cent vingt-neuf
acte de décès de Jeanne Labrouette, née le
20 juillet 1795 à neuf heures du matin dans cette Commune,
fille de Jeanne Labrouette mariée à Jeanne Sophie
habitant cette Commune, âgée de quatre-vingt-deux
ans la déclaration à moi faite par son fils Jean
Labrouette, marin âgé de trente-huit ans, et par
Guillaume Saupon boulanger âgé de soixante-douze
ans habitant cette Commune. Nous déclarons faire
signe.

Comme suivant la loi par moi prescrite
Couraud, maire de la Commune de l'arrondissement
faireont les fonctions d'officier civil —



du quatre juillet mil huit cent vingt-neuf

Anne Louis âgée acte de décès de Anne Louis, veuve de Louis Gouin
décédé au Gouin neuf heures de son âge ce quarante un ans, né à
la paroisse boulanger demeurant dans la présente commune
de Jean Labrouette, fils de Jeanne Labrouette
femme planteuse —

Sur la déclaration à moi faite par son fils Jean
Labrouette âgé de soixante-deux ans, et par son
neveu Comte, âgé de vingt-un ans habitant
cette Commune. Nous signe —

Comme suivant la loi par moi prescrite
Couraud, maire de la Commune de l'arrondissement
faireont les fonctions d'officier public civil —



N^o 32



Catherine Bernatau

âgée de 56 ans —

comme de l'âge

Bardau

de Catherine Bernatau, veuve de Jean Bernatau, née en

1785, auquel moment elle a été mariée à Jean Bernatau

habitante cette Commune, et émigrant à l'étranger

Auchan, faire déclaration à moi faite par son

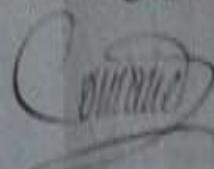
petit-fils, Sébastien, âgé de trente ans, de Jean Bernatau

et de sa femme, âgée de vingt-sept ans —

habitante cette Commune. Nous déclarons faire

signe.

Comme suivant la loi par moi prescrite
Couraud, maire de la Commune de l'arrondissement
faireont les fonctions d'officier de l'état civil —



N^o 33

Comme suivant la loi par moi prescrite

comme de l'âge

comme de l'âge

Bardau

du 2^{er} juillet mil huit cent vingt-neuf —

acte de décès de Jeanne Renard, veuve de Jean à l'âge

de quatre-vingt ans née dans cette Commune, et

demeurant épouse de Louis Renard, père de Jean

Renard, boulanger demeurant dans cette Commune. Nous signe —

Sur la déclaration à moi faite par Bernard Gouin,

propriétaire âgé de quatre-vingt ans, et par Jeanne

Renard, âgée de quarante-trois ans habitante cette

Commune. Nous signe —

Comme suivant la loi par moi prescrite

Couraud, maire de la Commune de l'arrondissement

faireont les fonctions d'officier public civil —

Gouin

en l'absence de l'officier

N° 35
Du vingt Juin mil huit cent vingt-sept
Acte de Vieil de Bertrand Lantier, décédé le jour
hier au soir à l'âge de quatre-vingt ans et deux mois
épousant fist Mme Lantier, née à la paroisse de
Jaudes.

Sur la requête à moi faite par Mme Lantier
jeune âge de quarante cinq ans, j'en déclare que
par audict Bertrand Lantier âge de soixante dix ans
habitans de cette Commune. Il est déclaré mortuaire

Constat suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud, maire de la Commune de St Audreys
Cobus faisant les fonctions d'officier civil.

N° 36

Pierre Couraud

du vingt Juin mil huit cent vingt-sept
Acte de Vieil de Pierre Clémentine, décédée le jour
hier à l'âge de quatre-vingt ans et deux mois
épousant Jeanne Lantier, âge de quarante cinq ans, née à
la paroisse de la présente Commune.
Demeurant dans la présente commune épouse
de Pierre Clémentine fils de Jeanne Clémentine
Lantier.

Sur la déclaration à moi faite par Claude Joseph
Vigueray âge de huit-sept ans, et par Clémentine
Lantier âge de vingt cinq ans habitans de la
commune. Il est déclaré mortuaire.

Constat suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud maire de la Commune de St Audreys Cobus
faisant les fonctions d'officier public du libellé civil.



Jeanne Lantier
épouse de Claude Joseph
Lantier

Le vingt Juin mil huit cent vingt-sept
Acte de Vieil de Jeanne Lantier, décédée le jour
hier à l'âge de quatre-vingt ans et deux mois
épousant Jeanne Clémentine dans la présente commune
de Jean Lantier, veuve fille de Jeanne Clémentine
et Anne Clémentine.

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Clémentine
veuve âge de vingt-huit ans, et par Raymond Bour
munié des armes, âge de vingt-cinq ans habitans de cette
commune. Il est déclaré mortuaire.

Constat suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud, maire de la Commune de St Audreys Cobus,
faisant les fonctions d'officier civil.

Pierre Couraud

N° 38

Jean Baillon
époux de Jeanne

Le vingt Juin mil huit cent vingt-sept
Acte de Vieil de Jean Baillon, décédé apparemment
âge de huit ans le jour de la Commune. Demeurant
fist de Jean Baillon et de Jeanne Seguin.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Baillon,
laboureur âge de quarante ans pris de la fièvre
et cancrelât âge de cinquante ans —
habitans de cette Commune. Il est déclaré mortuaire.

Constat suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud maire de la Commune de St Audreys Cobus
faisant les fonctions d'officier public du libellé civil.

Pierre Couraud

N^o 39

Du huit juillet mil huit cent vingt-neuf
 mons lausias
 age de 12 ans
 acte de décès de mons lausias décédé le 1^{er}
 juillet du même âge de dix ans nés à la
 commune de Cubres, demeurant dans la
 ferme de son père Jean lausias, fils de mons lausias
 et de Jeanne Vauquierine.
 Sur la déclaration à moi faite par Bernard le
 boulanger âgé de vingt trois ans, & par Jean Layman
 millier, cultivateur âgé de trente deux ans habitant
 dans la commune de Cubres, il a été fait le présent acte.

Constaté hier auz lez jor par mons père Jean
 Couraud, maire de la Commune de St André de Cubres
 Cubres faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil.

Q. DUMAS

N^o 40

Du 10 juillet mil huit cent vingt-neuf

Charles ambaud
 age de 67 ans
 neuf de mariage
 marié

acte de décès de Charles ambaud, cordier bûcheron
 à huit heures du matin, âgé de soixante sept ans nés
 à la commune de Cubres, demeurant avec sa femme
 Marie

Sur la déclaration à moi faite par André Jupin
 cultivateur âgé de quarante six ans, & par Etienne
 Tousignant, boulanger âgé de vingt cinq ans
 habitant dans la commune de Cubres, il a été signé.

Constaté hier auz lez jor par mons père Jean
 Couraud, maire de la Commune de St André de Cubres
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jupin Etienne Tousignant

N^o 41

jean Rigole
 age de 26 ans
 époux de marie
 sentman

Du dix juillet mil huit cent vingt-neuf
 acte de décès de jean Rigole, bûcheron décédé
 hier à neuf heures du soir, âgé de vingt six ans
 à Cubres, demeurant dans la ferme connue
 sous le nom de marie sentman, fils de feu jean Rigole
 et de Jeanne Vauquierine.

Sur la déclaration à moi faite par Michel
 Vauquier, vigneron âgé de trente six ans, & par son
 frère Mathurin, vigneron âgé de trente Cinq
 ans habitant dans la commune de Cubres, il a été déclaré
 hier signé.

Constaté hier auz lez jor par mons père Jean
 Couraud, maire de la Commune de St André de Cubres
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N^o 42

lourenç Ignoret
 age de 40 ans

Du 10 juillet mil huit cent vingt-neuf
 acte de décès de lourenç Ignoret bûcheron
 à la matin, âgé de trente ans dans la commune de Cubres
 fils de mathurin Ignoret et de magdelaine Gérard
 Sur la déclaration à moi faite par mathurin Ignoret, vigneron
 âgé de cinquante six ans, père de lourenç & par Jean Baptiste
 petit domestique âgé de vingt deux ans habitant dans la
 commune de Cubres, il a été signé.

Constaté hier auz lez jor par mons père Jean
 Couraud, maire de la Commune de St André de Cubres
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Q. DUMAS

18/12

jeune laborde

âgé de 36 ans

venu de Pau

me

6

C'est acte des registres de cette Commune
Commune de Villeneuve de l'arrondissement de Pau
du lot et Garonne.

Aujourd'hui vingt deux mai mil huit cent vingt
piedement une pierre Marbre adjoint au bureau
de villageois du lot officier des élections civile,
publiant les lieux chartes Laborde, âgé de quarante
ans, Jean Chambert âgé de quarante deux ans tous
deux propriétaires et domiciliés de cette ville.
Lequel nom a déclaré que la veille matinée
Naum, journalier âgé de trente six ans, sans emploi
naud, natif et domicilié de l'audre de Lubin dans
le département de la Gironde, professionnel
journalier est décédé le jour d'hier à l'heure d'élection
huit du matin au lieu d'Yssels, dans la paroisse
de Férou en cette Commune, laquelle déclaré
que la lecture leur en cette commune acte signé au
nom jambard dit Laborde & Chambert déclarant
l'enregistrement Laborde Chambert Marbre adjoint au bureau
de villageois du lot Izyne Darfeuille.

Belle Copie conforme attestant que mon acte
dressé, l'officier de l'état civil de la commune
à l'heure de l'élection, le vingt deux juillet mil huit
cent vingt et un.

N° 44

jeune Laborde

âgé de 36 ans

venu de Pau

me

Die vingt-deux juillet mil huit cent vingt et un
acte de décès de jeune Laborde, âgé de trente six ans
à l'heure du matin, signé de toute la force de son
commune y déclarant épouse de jeune Bouchet pris
de feu Jacob Laborde et d'Anne Bulte.

Sous la déclaration à moi faite par le sieur Laborde
l'abourew, âgé de quarante ans, Beau pris oblige
et pour peu l'ayant vécuez âgé de trente ans
tous les deux habitans de cette Commune. Vont
se déclarer au bon signe.

Constaté suivant la loi pour mes propres
comme maire de la Commune de l'arrondissement de
Cahors faisant les franchises. L'officier public en état écrit.

N° 45

Dieux aout mil huit cent vingt et un

acte de décès de Venet Marie Josephine Boulon, veuve

âgée de trente six ans

me

me

Dieux aout mil huit cent vingt et un
acte de décès de Venet Marie Josephine Boulon, veuve
âgée de trente six ans, signé de toute la force de ses
frères et sœurs dans cette Commune. Elle a été de Jean
Boulon et de Dame Marguerite Clément.

Sous la déclaration à moi faite par le sieur Boulon
propriétaire âgé de quarante huit ans, M. Jean-Baptiste
Boulon âgé de cinquante deux ans, habitant de cette
commune. Non pris.

Constaté suivant la loi pour mes propres
comme maire de la Commune de l'arrondissement de
Cahors faisant les franchises. L'officier public en état écrit.

N^o 66
Du hien avot mil huit cent vingt et un
acte de Vie de Jean sieur Ricard a jme à l'is
moutin, âgé de huit ans, né à l'an cette Commune
Hlement fil de françois & de catherine Belvalens

Sur la déclaration à moi faite par Jean larguy,
vigneron âgé de vingt cinq ans, & par Jean
moutin, âgé de cinquante six ans tous deux
habitans de cette Commune. Nous déclarons dans
nos

Constat suivant la loi par moi pris le
Couraud, maire de la Commune de l'is moutin

Cubas faisant les fonctions d'officier public

(P) OMM

N^o 67
janvier moutin 16 Du quatre avot mil huit cent vingt et un
âgé de 13 mois
acte de Vie de françois, moutrichard Ricard a jme
à l'is moutin du Soir, âgé de treize mois, né à l'is moutin
fil de françois, moutrichard, Mouche &c de
marie Monget habitant de la ville de l'is moutin

Sur la déclaration à moi faite par Denismont,
liberant âgé de soixante un ans vigneron
de la seigneurie de par matheux Monget vigneron
âgé de vingt neuf ans habitant de cette Commune
Nous déclarons savoir l'ignoré. —

Constat suivant la loi par moi pris pour
Couraud, maire de la Commune de l'is moutin
faisant les fonctions d'officier public en date ci-dessous

(P) OMM

De houze avot mil huit cent vingt et un
acte de Vie de Jeanne bardau Ricard a jme à l'is
moutin à sept heures du matin âgé de trente neuf ans
nés dans cette Commune le 1^{er} juillet l'an
fille de feu André bardau & de Catherine Delage
Sur la déclaration à moi faite par Jean Delage,
moutin âgé de trente huit ans, & par Jean Dupuy,
laboulier âgé de trente ans habitant de cette Commune
de l'is moutin l'ignoré que nous déclarons
ne le savoir. —

Constat suivant la loi par moi pris pour
Couraud maire de la Commune de l'is moutin
Cubas faisant les fonctions d'officier public —

N^o 68
janvier moutin 16 Du quatre avot mil huit cent vingt et un
acte de Vie de Jean Delage Ricard a jme à l'is
moutin

N^o 69
janvier moutin 16 Du quatre avot mil huit cent vingt et un
acte de Vie de Jean Delage Ricard a jme à l'is
moutin au lieu de l'angle, âgé de vingt un mois
né dans cette Commune & Hlement fil de par matheux
et de Jeanne Monget. —

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Delage vigneron âgé de trente huit ans
N'ayant pas pris vignerons agriculteurs
habitants de cette Commune. Nous déclarons
ignoré. Constat suivant la loi par moi pris pour
Couraud maire de la Commune de l'is moutin
faisant les fonctions d'officier public en date ci-dessous

(P) OMM

N° 50
Du quinze aout mil huit cent vingt - un

acte de décès de Jean Chouquerelle, menuisier à la ferme
Jeanne Marguerite, née à l'âge de trente ans, le 1^{er} juillet
l'an 1748, à sept heures du soir au lieu de mortuaire, à l'âge de quarante
ans, née à Marans Demeurant dans la paroisse
commune d'Yves de Jeanne Noullan, fille de Jean
Chouquerelle & de Jeanne Cendre.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
menuisier âgé de trente cinq ans, et par Jean
Belle, menuisier âgé de cinquante deux ans, habitant
cette Commune. J'ont déclaré au Sérail signé

Constaté suivant la loi que moi Pierre Couraud, maire de la Commune de l'Andelle
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

N° 51

Marguerite Grillet
âgée de 86 ans
Vivante à Yves
morte le 1^{er} juillet mil huit cent vingt - un
acte de décès de Marguerite Grillet, veuve de Jean
Duvivier, morte le 1^{er} juillet à l'âge de quatre-vingt
ans dans cette Commune y Demeurant Jean
Duvivier, fils de feu Jean Grillet & Anne Guérin.

Sur la déclaration à moi faite par Joseph
Duvivier, bûcheron, âgé de quarante-deux ans, espouse
Duvivier, veuve de l'âge extrême huit ans, tous deux
habitants de cette Commune et fils de Jean Grillet.
Yves de l'Andelle signé.

Constaté suivant la loi que moi Pierre François
Couraud, maire de la Commune de l'Andelle
faisant les fonctions d'officier public de l'état

N° 52

Bernard Lacoste
âgé de 16 ans

Da vingt six aout mil huit cent vingt - un
acte de décès de Bernard Lacoste, de l'âge de
sept ans, fils de Jeanne Lacoste, veuve de
Yves Demeurant fils de Pierre Lacoste, taillandier & de feu
Jeanne Mandron.

Sur la déclaration à moi faite par Antoine Bellot,
propriétaire âgé de cinquante ans, & Jean-Jacques
Audubert, co-locataire âgé de trente-huit ans habitant
de cette Commune. J'ont déclaré au Sérail signé

Constaté suivant la loi que moi Pierre Couraud,
maire de la Commune de l'Andelle
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Pierre Petit
âgé de 36 ans

N° 53

Pierre Petit
âgé de 36 ans

Espouse

Catherine Leynat

âgée de trente-deux ans, veuve

de l'âge de

et de l'âge de

Da vingt six aout mil huit cent vingt - un
acte de décès de Bernadette, de l'âge de
sept ans, fils de Jeanne Lacoste, veuve de
Yves Demeurant fils de Pierre Lacoste, taillandier & de feu
Jeanne Mandron.

Sur la déclaration à moi faite par Antoine Bellot,
propriétaire âgé de cinquante ans, & Jean-Jacques
Audubert, co-locataire âgé de trente-huit ans habitant
de cette Commune. J'ont déclaré au Sérail signé

Constaté suivant la loi que moi Pierre Couraud,
maire de la Commune de l'Andelle
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Pierre Petit
âgé de 36 ans

Da vingt sept aout mil huit cent vingt - un
acte de décès de Pierre Petit, veuf de Catherine
Leynat, veuve de l'âge de trente-huit ans, veuve de
cette Commune y Demeurant Espouse de Catherine
Leynat, fils de feu François Petit & de Marguerite
Roulier.

Sur la déclaration à moi faite par Joseph
Marchegay, veuf de Catherine Leynat, de l'âge de trente-huit ans, & Jean-Jacques
Audubert, laboureur, de l'âge de trente ans, habitant de
cette Commune. J'ont déclaré au Sérail signé

Constaté suivant la loi que moi Pierre Couraud,
maire de la Commune de l'Andelle
faisant les fonctions d'officier public de l'état

Pierre Petit
âgé de 36 ans

47 59
En Lévis
le 14 juillet

En premier Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Guillaume Plante, déclaré
en tant que juge de paix pour le district de Lévis,
et dans les bureaux de la Couronne et tout résidant
dans les habitations de cette Commune, il est déclaré
que constaté devant la loi par mes autorités judiciaires
qu'il dépose au nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

58 59
Lévis, 14 juillet
en l'an de notre Seigneur mille quatre-vingt-douze

En premier Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Guillaume Plante, déclaré
en tant que juge de paix pour le district de Lévis,
et dans les habitations de cette Commune.

La déclaration à moi faite par Guillaume Plante
avouant, être en tout cas, et par preuve signée, d'avoir
habité aux habitations de la présente Commune tout résidant
depuis l'an — Constaté devant telles personnes toutes deux
d'avoir déposé de son nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

58 59
Lévis, 14 juillet
en l'an de notre Seigneur mille quatre-vingt-douze

En premier Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Guillaume Plante, déclaré
en tant que juge de paix pour le district de Lévis,

La déclaration à moi faite par Jean Marguerite
avouant, être en tout cas, et par preuve signée, d'avoir
habité aux habitations de la présente Commune tout résidant
depuis l'an — Constaté devant telles personnes toutes deux
d'avoir déposé de son nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

58 59

En Lévis
le 14 juillet

En premier Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Jean Marguerite, déclaré en
tant que juge de paix pour le district de Lévis, et
avouant, être en tout cas, et par preuve signée, d'avoir
habité aux habitations de la Couronne tout résidant
depuis l'an — Constaté devant la loi par mes autorités judiciaires
qu'il dépose au nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

58 59
En premier Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Jean Marguerite, déclaré en
tant que juge de paix pour le district de Lévis, et
avouant, être en tout cas, et par preuve signée, d'avoir
habité aux habitations de la Couronne tout résidant
depuis l'an — Constaté devant la loi par mes autorités judiciaires
qu'il dépose au nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

58 59
En premier Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Jean Marguerite, déclaré en
tant que juge de paix pour le district de Lévis, et
avouant, être en tout cas, et par preuve signée, d'avoir
habité aux habitations de la Couronne tout résidant
depuis l'an — Constaté devant la loi par mes autorités judiciaires
qu'il dépose au nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

58 59

En Lévis
le 14 juillet

En quatrième Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Jean Marguerite, déclaré en
tant que juge de paix pour le district de Lévis, et
avouant, être en tout cas, et par preuve signée, d'avoir
habité aux habitations de la Couronne tout résidant
depuis l'an — Constaté devant la loi par mes autorités judiciaires
qu'il dépose au nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

58 59
En quatrième Septembre mil huit cent vingt —
dans la ville de Lévis devant le greffe du juge de paix
et le greffe de la Couronne, placé dans les bureaux
de la Sécession à moi fait par Jean Marguerite, déclaré en
tant que juge de paix pour le district de Lévis, et
avouant, être en tout cas, et par preuve signée, d'avoir
habité aux habitations de la Couronne tout résidant
depuis l'an — Constaté devant la loi par mes autorités judiciaires
qu'il dépose au nom de l'ordre des avocats
l'affaire publique à l'état civil —

88^e 60
Du huit Septembre mil huit cent vingt -

acte de décès de Marie Robine décédée dans le hameau de la
petite Commune sous le nom de Barthélémy Robine à l'âge de
soixante trois ans / et de maladie -

Sur la déclaration à moi faite par Jean Boulangé âgé de vingt
vingt deux ans, et par Bernard maire, concierge âgé de trente
ans habitant cette Commune. Il est signé.

Constaté par moi-même devant témoins Raymond
Boulin et André au village faisant la partie de la
commune de St André en Culiacan, fait le jour de

Boulanger à Mme

88^e 61
Du huit Septembre mil huit cent vingt -

acte de décès de Clémentine Malvina Gervais décédée dans le
hameau à huit heures du matin âgée de vingt trois ans pour cause
de Commune fille de Jean Pierre Clémentine Gervais de
soixante quatre ans habitant cette Commune.

Sur la déclaration à moi faite par Bernard Boulin
âgé de quarante huit ans Grand père de la défunte de son
nom, Concierge âgé de vingt deux ans habitant cette
commune. Constaté devant la loi par moi-même devant témoins
Raymond Boulin et André au village de St André en Culiacan, faisant la partie de la
commune de St André en Culiacan, faisant la partie de la

Boulanger à Mme

88^e 62
Du huit Septembre mil huit cent vingt -

acte de décès de Marie Léandre, décédée dans le hameau
de la petite Commune à l'âge de trente sept ans, née dans cette Commune
grande de Jean Renard, fils de Jean Jacques Léandre. Vérité
Sur la déclaration à moi faite par Jean André, concierge
de trente six ans, et par Pierre Corriveau, vigneron âgé de
vingt six ans habitant cette Commune. Il est signé.

Constaté devant la loi par moi-même devant témoins
Raymond Boulin et André au village de St André en Culiacan, faisant la
partie de la Commune de St André en Culiacan, faisant la partie de la

Demande d'officier public vérifier constaté

88^e 63
Du quinze Septembre mil huit cent vingt -

acte de décès de Marguerite Boulangé décédée dans le hameau à
l'âge de trente trois ans, née dans cette Commune à l'âge de
soixante quatre ans habitant cette Commune. Concierge à l'âge de
vingt six ans, et par Jean Pierre Boulangé, fils de la défunte et son épouse
Marguerite âgée de trente trois ans, habitant cette Commune de
Constaté devant la loi par moi-même devant témoins Raymond
Boulin et André au village de St André en Culiacan, faisant la partie de la
commune de St André en Culiacan, fait le jour de

Yves Boulangé à Mme

88^e 64
Du huit Septembre mil huit cent vingt -

acte de décès de Jean Yves Boulin, décédé dans le hameau à l'âge de
quarante ans, née à l'âge de trente trois ans dans cette Commune à l'âge de
soixante quatre ans de Guillermo Charron, fils de Jean Yves Boulin
Sur la déclaration à moi faite par Raymond Boulin, vigneron
quarante ans habitant cette Commune. Vérité
Constaté devant la loi par moi-même devant témoins Raymond Boulin
et André au village de St André en Culiacan, faisant la partie de la
commune de St André en Culiacan, fait le jour de

88^e 65
Du huit Septembre mil huit cent vingt -

acte de décès de Jeanne Duchesnay décédée dans le hameau à l'âge de
soixante trois ans, née dans cette Commune à l'âge de trente
ans de Jeanne Charron, fille de Jeanne Duchesnay
Vérité
Sur la déclaration à moi faite par moi-même devant témoins
Raymond Boulin et André au village de St André en Culiacan, faisant la partie de la
commune de St André en Culiacan, fait le jour de

Demande d'officier public vérifier constaté

N^o 66
Le vix neuf de Septembre mil huit cent vingt-sept
elle de Mme de Marquette Labouré, veuve d'Etienne
de la Roche, fils de Jean et Marie Anne, habitan-
te de la Commune de Sainte-Croix, fait ce jour à son
domicile d'endroit. Sur la déclaration à moi faite
par Jean Labouré, pionnier âgé de trente deux ans
et Jean Sébastien Labouré âgé de trente ans habitan-
te de la Commune. & ont déclaré la suivante :
Constat fait sur le lieu par nous pionniers Jean
Labouré et St. André de Cubres, faisant les fonctions d'officier
publique et l'état civil — apposant la signature.

OULLIOU

N^o 67
Le vix neuf de Septembre mil huit cent vingt-neuf
elle de Mme Elizabeth Labord veuve de Jean Sébastien
Labouré, âgée de vingt-trois mois née dans cette Commune, fille de Jean
Labouré et de Catherine Barde, résidant dans la
même Commune.

Sur la déclaration à moi faite par pionnier Charles Raymond
âgé de vingt-huit ans & par Jean Andubert, lequel est également
habitant de cette Commune. & ont déclaré la suivante :

Constat fait sur le lieu par nos pionniers Raymond
et Andubert de Cubres, faisant les fonctions d'officier
publique et l'état civil — apposant la signature.

OULLIOU

N^o 68
Le vix neuf de Septembre mil huit cent vingt-neuf
elle de Mme Robert, veuve de Jean Sébastien
Labouré, âgée de vingt-trois mois née dans cette Commune, fille de Jean
Labouré, & de Anne Guenodie résidant dans la même
Commune.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien
Labouré âgé de quarante-trois ans & par Jean Launay, lequel est également
habitant de cette Commune. & ont déclaré la suivante :

Constat fait sur le lieu par nos pionniers Raymond
et Andubert de Cubres, faisant les fonctions d'officier
publique et l'état civil — apposant la signature.

OULLIOU

N^o 69
Le vingt trois Septembre mil huit cent vingt-neuf
elle de Mme de Marquette Labouré, veuve d'Etienne
Labouré, fils de Jean et Marie Anne, habitan-
te de la Commune d'Endroit. Sur la déclaration à moi faite
par Jean Sébastien Labouré, pionnier âgé de trente deux ans
et Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et Marie Anne, habitan-

te de la Commune d'Endroit. Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien Labouré, pionnier âgé de trente deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et Marie Anne, habitan-
te de la Commune d'Endroit. Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien Labouré, pionnier âgé de trente deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et Marie Anne, habitan-

OULLIOU

Le vingt trois Septembre mil huit cent vingt-neuf
elle de Mme Elizabeth Labouré, veuve de Jean Sébastien
Labouré, âgée de vingt-trois mois née dans cette Commune, fille de Jean
Labouré et de Catherine Barde, résidant dans la
même Commune.

Sur la déclaration à moi faite par pionnier Raymond, veuve
d'Etienne Labouré, fils de Jean Sébastien Labouré, pionnier, âgé de
vingt-trois mois née dans la Commune. Nous déclarons la suivante :

Constat fait sur le lieu par nos pionniers Raymond, veuve
de la Commune de Paudre de Cubres, faisant les fonctions d'officier
publique et l'état civil —

OULLIOU

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent vingt-neuf
elle de Mme de Marquette Labouré, veuve d'Etienne
Labouré, fils de Jean et Marie Anne, habitan-
te de la Commune d'Endroit. Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien
Labouré, pionnier âgé de trente-deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et
Marie Anne, habitan-
te de la Commune d'Endroit. Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien Labouré, pionnier âgé de trente-deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et
Marie Anne, habitan-

Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien Labouré, pionnier
âgé de trente-deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et
Marie Anne, habitan-
te de la Commune d'Endroit. Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien Labouré, pionnier
âgé de trente-deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et
Marie Anne, habitan-

Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien Labouré, pionnier
âgé de trente-deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et
Marie Anne, habitan-
te de la Commune d'Endroit. Sur la déclaration à moi faite par Jean Sébastien Labouré, pionnier
âgé de trente-deux ans & par Jean Sébastien Labouré, fils de Jean et
Marie Anne, habitan-

OULLIOU

CH⁷²
Du vingt sept
octobre millesix cent et quatre-vingt deux Bellonard, déclaré
au de l'île de la Réunion alors Bellonard, déclaré
hier dimanche à l'âge de trente-neuf ans dans cette Commune
Jean Claude Bellonard, N. d. Pierre Jeanne Clémentine
dans la présente Commune.
Sur la déclaration à moi faite par Bernard Clémentine
à l'âge de quarante-neuf ans, & par Jean
Bellonard âgé de cinquante-trois ans, habitant
constaté hier au de l'île par moi Pierre François Couraud, membre
de la commune de l'île de la Réunion faisant les fonctions d'officier
public en tout cas de son île.

Maurand *Olivaud*

CH⁷³
Du vingt neuf octobre millesix cent vingt-trois
acte de décès de Laurent Paulin Horvat, déclaré au de l'île de la Réunion
hier dimanche à l'âge de trente quatre ans, n. d. Sophie Clémentine
dans la présente Commune épouse de Jeanne Chardonniere.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre Millepey, seigneur
trente-neuf ans, & par Bernard Naud, Concierge âgé de vingt-trois
ans habitant de cette Commune. Vu et signé.

Constaté hier au de l'île par moi Pierre François Couraud, membre
de la commune de l'île de la Réunion faisant les fonctions d'officier
public en tout cas de son île.

P. Millepey *Olivaud*

CH⁷⁴
Du premier octobre millesix cent vingt-trois.
acte de décès de Marie Gorot déclarée au château de la Roche
hier dimanche à l'âge de trente-trois ans dans cette Commune fille
Jacques Gorot, vigneron bâti au marie Meyrand, habitant de la
présente Commune. Sur la déclaration à moi faite par
Mathurin Bourland charpentier âgé de trente-trois ans habitan-
te de la Roche, & par Jacques Gorot, vigneron âgé de trente-
trois ans, habitant de cette Commune. Vu et signé.

Constaté hier au de l'île par moi Pierre François Couraud
membre de la Commune de l'île de la Réunion faisant les
fonctions d'officier public de l'île. Vu et signé.

Olivaud

CH⁷⁵
Du deux octobre millesix cent vingt-trois.
acte de décès de Jean Rigal, cultivateur déclaré hier dans le bureau
à neuf heures du matin, âgé de trente ans dans cette Commune
René Rigal épouse de Jeanne Jeanne Rigal, fille de Jean Rigal,
habitant de la ville.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Clémentine, vigneron
âgé de vingt-huit ans, & par Jean Audibert cultivateur âgé de trente
ans habitant de cette Commune. Vu et signé.

Constaté hier au de l'île par moi Pierre François Couraud, membre
de la commune de l'île de la Réunion faisant les fonctions d'officier public en
tout cas de son île.

Olivaud

CH⁷⁶
Du deux octobre millesix cent vingt-trois.
acte de décès de François Petit, vigneron, déclaré hier à neuf heures
du matin, âgé de trente-un ans, n. d. Louis Guérin, vigneron
dans la présente Commune époux de Jeanne Rigole, fille de Jean Petit
& de Marguerite Rigole.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Petit à l'âge de vingt
cinq ans par Jeanne Guérin cultivateur à culture. Vu et signé,
âgé de trente ans habitant de cette Commune. Vu et signé.

Constaté hier au de l'île par moi Pierre François Couraud, membre
de la commune de l'île de la Réunion faisant les fonctions d'officier public en tout cas de son île.

Mullot *Olivaud*

CH⁷⁷
Du Cinq octobre millesix cent vingt-trois.
acte de décès de Marie Cloutz, déclarée ce jour dans le bureau à neuf heures
du matin, âgé de quatre-vingt-deux ans dans cette Commune fille de
Jacques Cloutz, vu le mariage d'Amédée Cloutz dans la présente commune
Sur la déclaration à moi faite par François Cloutz, boulanger âgé de
soixante-dix-sept ans habitant de la ville.

CH⁷⁸, 79, 80, 81, 82, & 83 — vu et signé.

Et enregistrés aux pages 208 & 211 de l'autre feu, ayant
vu de les enregistrer à leur rang.

L'officier Civil

155
Le 25 octobre mil huit cent vingt-trois —
elle de Boileau femme Regel, veuve, résidait hier dans le hameau
à neuf heures du soir, âgée de trente ans au moins, dans la commune d'Ambleve,
demeurant épouse de Jeanne Blanckeyen, fils de Jeanne Regel,
et de son mari Blanckeyen.

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Blanckeyen, veuve
âgée de vingt-huit ans, de faire partie aujourd'hui dans le village
des habitants de cette commune et que résidait en son village.
Constaté suivant la loi, que moi pour faire constater, mais en
la commune de St. André de culte, faisant les fonctions d'officier civil —

Le 25 octobre mil huit cent vingt-trois —
elle de Boileau femme petite veuve, résidait hier à neuf
vingt heures du soir, âgée de trente ans au moins, dans la commune d'Ambleve,
demeurant épouse de Jeanne Regel, fils de Jeanne Regel
et de Marguerite Verlinden.

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Regel veuve
âgée de vingt-huit ans, de culte, résidant en culte, dans la commune
de St. André de culte, faisant les fonctions d'officier civil —
Constaté suivant la loi, que moi pour faire constater, mais en
la commune de St. André de culte, faisant les fonctions d'officier civil —

Le 25 octobre mil huit cent vingt-trois —
elle de Boileau veuve Clouty, résidait en son village à neuf heures
du soir, âgée de quatre-vingts et deux, née dans cette commune (Milie) —
faisant partie des habitants de cette commune. Né le 1er juillet 1812
à neuf heures du matin dans le village nommé Clouty, à neuf heures du matin dans le village nommé Clouty.

Sur la déclaration à moi faite par Jeanne Clouty, veuve, âgée
de quatre-vingts et deux, née dans le village nommé Clouty, à neuf heures du matin dans le village nommé Clouty, dans la commune de St. André de culte, faisant les fonctions
d'officier civil —

N^o 11
Le 1er octobre mil huit cent vingt et un.
A la fin de l'acte d'arrachement de la commune
mil huit cent vingt et un, le maire, Jean Léonard,
l'a déclaré à la population, à tout point de vue, que
le décret royal pris le 27 juillet 1806, portant
que les élections pour l'assemblée législative devaient se faire
à l'heure de l'ouverture du conseil municipal, n'était pas
appliqué dans la commune de la Côte-d'Or, mais
qu'il devait être appliqué dans les autres communes.

P. J. P. T. C. O. U. M. D.

N^o 12
Le 1er octobre mil huit cent vingt et un.
A la fin de l'acte d'arrachement de la commune
mil huit cent vingt et un, le maire, Jean Léonard,
l'a déclaré à la population, à tout point de vue, que
le décret royal pris le 27 juillet 1806, portant
que les élections pour l'assemblée législative devaient se faire
à l'heure de l'ouverture du conseil municipal, n'était pas
appliqué dans la commune de la Côte-d'Or, mais
qu'il devait être appliqué dans les autres communes.

C. O. U. M. D.

N^o 13
Le 1er octobre mil huit cent vingt et un.
A la fin de l'acte d'arrachement de la commune
mil huit cent vingt et un, le maire, Jean Léonard,
l'a déclaré à la population, à tout point de vue, que
le décret royal pris le 27 juillet 1806, portant
que les élections pour l'assemblée législative devaient se faire
à l'heure de l'ouverture du conseil municipal, n'était pas
appliqué dans la commune de la Côte-d'Or, mais
qu'il devait être appliqué dans les autres communes.

M. B. T. C. O. U. M. D.

N^o 14
Le 1er octobre mil huit cent vingt et un.
A la fin de l'acte d'arrachement de la commune
mil huit cent vingt et un, le maire, Jean Léonard,
l'a déclaré à la population, à tout point de vue, que
le décret royal pris le 27 juillet 1806, portant
que les élections pour l'assemblée législative devaient se faire
à l'heure de l'ouverture du conseil municipal, n'était pas
appliqué dans la commune de la Côte-d'Or, mais
qu'il devait être appliqué dans les autres communes.

P. J. P. T. C. O. U. M. D.

N^o 15

Le 1er octobre mil huit cent vingt et un.
A la fin de l'acte d'arrachement de la commune
mil huit cent vingt et un, le maire, Jean Léonard,
l'a déclaré à la population, à tout point de vue, que
le décret royal pris le 27 juillet 1806, portant
que les élections pour l'assemblée législative devaient se faire
à l'heure de l'ouverture du conseil municipal, n'était pas
appliqué dans la commune de la Côte-d'Or, mais
qu'il devait être appliqué dans les autres communes.

C. O. U. M. D.

N^o 16

Le 1er octobre mil huit cent vingt et un.
A la fin de l'acte d'arrachement de la commune
mil huit cent vingt et un, le maire, Jean Léonard,
l'a déclaré à la population, à tout point de vue, que
le décret royal pris le 27 juillet 1806, portant
que les élections pour l'assemblée législative devaient se faire
à l'heure de l'ouverture du conseil municipal, n'était pas
appliqué dans la commune de la Côte-d'Or, mais
qu'il devait être appliqué dans les autres communes.

C. O. U. M. D.

N^o 17

Le 1er octobre mil huit cent vingt et un.
A la fin de l'acte d'arrachement de la commune
mil huit cent vingt et un, le maire, Jean Léonard,
l'a déclaré à la population, à tout point de vue, que
le décret royal pris le 27 juillet 1806, portant
que les élections pour l'assemblée législative devaient se faire
à l'heure de l'ouverture du conseil municipal, n'était pas
appliqué dans la commune de la Côte-d'Or, mais
qu'il devait être appliqué dans les autres communes.

C. O. U. M. D.

N° 81
Anne Robert
âge de 13 mois
Le dix sept octobre mil huit cent vingt deux
acte de naissance Robert Né des bras de Jeanne Bouchard
habitante du village de la Commune d'Agée de la commune de
plus de vingt ans, et de Pierre Robert fils de Jeanne Bouchard
de cette Commune. Sur la déclaration à moi faite par
Pierre Robert âgé de quarante cinq ans, et par Jeanne Bouchard
âgée de vingt deux ans, habitante de cette Commune. Robert
fut baptisé le vingt deux juillet de cette Commune. Nomme
Jean Robert. Constaté suivant la loi pour les personnes étrangères
nées dans une autre commune ou à l'étranger et habitan-
telle publique civile. —

N° 82.

Quinze et cinq octobre mil huit cent vingt deux.

acte de naissance d'André Bigracine, décédé le jour de sa mort
à l'âge de vingt ans, né dans cette Commune, d'André
son père et Marie fille de Pierre Bigracine, née à la place
Charron, sur la déclaration à moi faite par Pierre
Bigracine, le vingt deux ans, et par André Bigracine âgé de vingt
ans, tous les deux marçous, ouvriers de la forêt N.
habitants de cette Commune. Vu et déclaré le vingt deux
constaté suivant la loi pour les personnes étrangères nées
dans une autre commune ou à l'étranger. —

N° 83.

Quinze et cinq octobre mil huit cent vingt deux.

acte de naissance de Jeanne Bouchard, décédée à la mort
à l'âge de huit heures âgée de quatre mois de la commune
Bouchard fille de Pierre Bouchard, laborant de la forêt
N. habitante de cette Commune. Sur la déclaration à moi faite
par Pierre Bouchard, laborant de la forêt N., et par
Jeanne Bouchard, laborante de cette Commune. Vu et déclaré
le vingt deux juillet de cette Commune. —

Le quinze novembre mil huit cent vingt deux
acte de naissance Blaise, décédé le jour de sa mort à la
âgée de vingt trois ans, né à la place Bouchard de la
commune d'Agée de la place Bouchard, fils de Jeanne Bouchard
de la place Bouchard, âgée de trente six ans, et de Pierre Bouchard
âgée de trente six ans, habitants de cette Commune. Vu et déclaré
le vingt deux juillet de cette Commune. —

Constaté suivant la loi pour les personnes étrangères nées
dans une autre commune ou à l'étranger. —

Blaise

N° 84

André Bouchard
âge de 11 ans
Quinze et

Le quinze novembre mil huit cent vingt deux
acte de naissance André Bouchard, décédé le jour de sa mort à la
âgée de trente trois ans, né à la place Bouchard de la
commune d'Agée de la place Bouchard, fils de Jeanne Bouchard
et de Pierre Bouchard, fils de Jeanne Bouchard, morte
à l'âge de quarante cinq ans, et de Pierre Bouchard,
âgée de quarante deux ans, habitant de cette Commune. Vu et
déclaré le vingt deux juillet de cette Commune. —

Constaté suivant la loi pour les personnes étrangères nées
dans une autre commune ou à l'étranger. —

André

N° 85

Pierre Bouchard
âge de 11 ans

Le vingt deux novembre mil huit cent vingt deux
acte de naissance de Jeanne Bouchard, décédée le jour de sa mort à la
âgée de vingt ans, née à la place Bouchard de la place Bouchard,
laborant, et à l'âge de vingt ans, habitante de cette Commune. Vu et déclaré le
vingt deux juillet de cette Commune. —

Constaté suivant la loi pour les personnes étrangères nées
dans une autre commune ou à l'étranger. —

Jeanne

N° 86

Etienne Bouchard
âge de 11 ans
de la place Bouchard

Le vingt quatre novembre mil huit cent vingt deux
acte de naissance d'Etienne Bouchard, décédé le jour de sa mort à la
âgée de quarante deux ans, né à la place Bouchard de la place
Bouchard, laborant, et à l'âge de quarante deux ans, habitant de la
place Bouchard de la place Bouchard. Vu et déclaré le
vingt deux juillet de cette Commune. —

Etienne

Modèle de Table des actes de Décès.

DÉPARTEMENT
de la Gironde

ARRONDISSEMENT
de Périgueux

CONCOURS

1821

NOMS ET PRÉNOMS DES DÉCEDES	DATES DES ACTES
S. (Nom et prénom du déces)	le 1 ^{er} Janvier 1821
A	
Arauhal marie	le 8 Janvier 1821
Aubaud charter	1 ^{er} avril
Aubaud charles	10 juillet
ardouau jacques	1 ^{er} Septembre
aubert anne	17 octobre
B	
Bourricaud jas	6 mars
Baulin pierre	19 avril
Boutin pichouette	7 mai
Boudron andre	12 juin

Noms et Prénoms des décédés	Date des actes
Doméjean jeanne	11 mai 1821
Auzat au calierine	17 juillet
Bailly jean	2 juillet
Bardau jeanne	11 aout
Burgaud pierre	3 Septembre
Boulanger marguerite	11 Septembre
Buchard marie	17 Septembre
Bellouard ambroise alexis	27 Septembre
Biquet audre	28 octobre
Bouchou jeanne	9 octobre
Baillon jean	23 novembre
Boutau leob	30 octobre
C	
Chaigneau jean	7 Janvier
Cadi marie jeanne	3 Mars

Naissance et prénom et date	Date des actes	Naissance et prénom et date	Date des actes
Cramen Jean	le 10 mars 1821	E	le 9 mai 1821
Clouze Anne	23 Juin	F	le 2 juillet 1821
Chariot Catherine	1 Septembre	Goutinou Louis	6 février
Clauzy marie	5 Octobre	Fourier Francois	16 mai
Collac Jean	1 Décembre	Fourier Jean	9 aout
		Fourier Pierre	25 Septembre
D		G.	
Duporge philippe	4 Janvier	Gillet marguerite	11 aout
Durieu Jean Frederic	4 février	Gervais malvina Elisabeth	7 Septembre
Dubon Joseph	7 Juillet	Goret marie	16 Juillet
Druet marie Rosalie	2 aout	Gabard Elisabeth	19 Juillet
Dufac marie Elisa	11 Septembre	Guillaumou Jeanne	23 Juillet
Dubon Jean	8 Décembre	Goret marie	1 octobre
Duboue marie	9 Décembre	Guerin Francois	18 juillet

Name & Prenom des deced	Date de decé	Name & Prenom des deced	Date des decé
H		Ladurantie Jean Baptiste	le 23 Septembre 1823
hellein Catherine	4 novembre 1824	Sacharie Françoise	16 novembre.
J		Signac Jean	27 du dit
Julien Jeanne	17 Janvier	M	
jeannine marie	28 avril	moutauou Marguerite	4 Janvier
Justaut pierre	3 novembre	Martinau Jean	15 Juillet
L		meynard Guillaume	11 mars
lebaud paci	2 mai	moulrichard François	6 aout
lerville Françoise	24 mai	marthegay Jean	14 Juillet
lancour Jeanne	22 Juillet	Marcie marie	16 octobre
scelle Annaud	16 aout	Marsal hughes	9 novembre
laublane marie	10 Octobre	Moffet marie	14 Juillet
N			
		Mayaille marie	14 aout
		Mouqueride Jean	16 aout

Nom et prénom des enfants	Date de naissance	Nom et prénom des enfants	Date de naissance
P			
Bibouleau Louis	le 8 février	Ligal Jean	le 2 octobre 1844
Berillon Jean	26 mars	Reynal Jean	8 décembre
Bédat Pierre	27 aout	Soulas Marguerite	11 mai
Brubourne Laurent	29 Septembre	Seminat Jeanne	25 juillet
Bédat François	2 octobre	Siquaret Françoise	18 Juillet
Bédat Louis Philippe	15 Décembre	Christiane Marie	12 Janvier
R		Nicot Claude	10 Septembre
Renard Pierre	17 juillet	Labourin Marguerite	14 Juillet
Moubique Jean	29 mars	Sacut Marie Jean	9 octobre
Reux Anne	4 Juin	T	
Quari Jeanne	17 Décembre	Cerriey Elisabeth	12 Janvier
Nigole Jean	10 juillet	Caudia Bernard	17 juillet
Molin Marie	7 Septembre	Caudia Marie	8 juillet
Robert François	29 Septembre	Lucard Jean	15 aout